



Formation obligatoire Directive Distribution d'Assurance – Les 5 piliers

Formation éligible aux exigences de l'arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continu prévus à l'article R. 512-13-1 du code des assurances

DURÉE

1 jour (soit 7 heures)
7h / jour – 9h00-12h30 / 14h-17h30

PRIX

477 € HT par participant
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.

PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés de synthèse, d'échanges et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Questionnaire de satisfaction
En fin de formation, le stagiaire s'auto-évalue en remplissant la grille de compétences de l'attestation de fin de formation

PLUS D'INFOS

Tél. : 09 69 32 08 05
Mail : formation@ofib.fr
www.ofib.fr

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les impacts de la directive
- ✓ Anticiper et adapter son activité
- ✓ Saisir les opportunités sur la relation commerciale

PROGRAMME

- ✓ Directive distribution d'assurances
- ✓ Relation client
- ✓ Information plus claire pour le consommateur
- ✓ Plus de transparence
- ✓ Mise en place d'une gouvernance et surveillance des produits
- ✓ Formation professionnelle obligatoire

VALIDATION

- ✓ Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié ISQ-OPQF
- ✓ L'OFIB est un organisme de formation certifié DATADOCK
- ✓ L'OFIB est un organisme de formation qualifié 1C BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER par ISQ-OPQF



Sur demande, déploiement de nos formations au sein de votre structure (intra-entreprise) partout en France.

OFIB - 62 Boulevard Alexandre et Marie Oyon - 72000 LE MANS
Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat